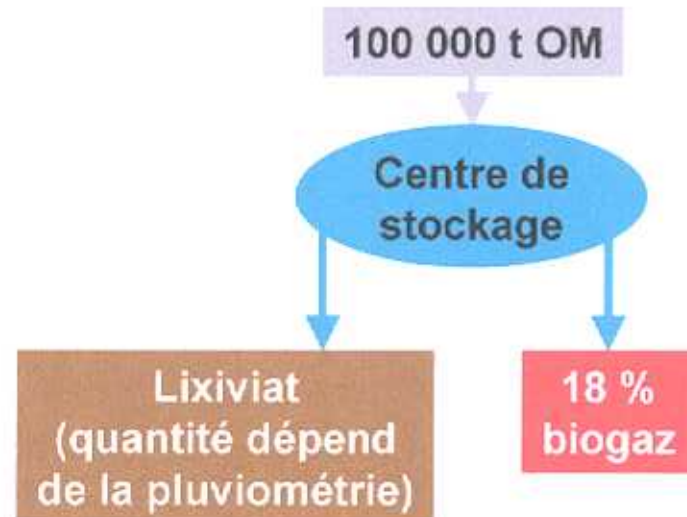


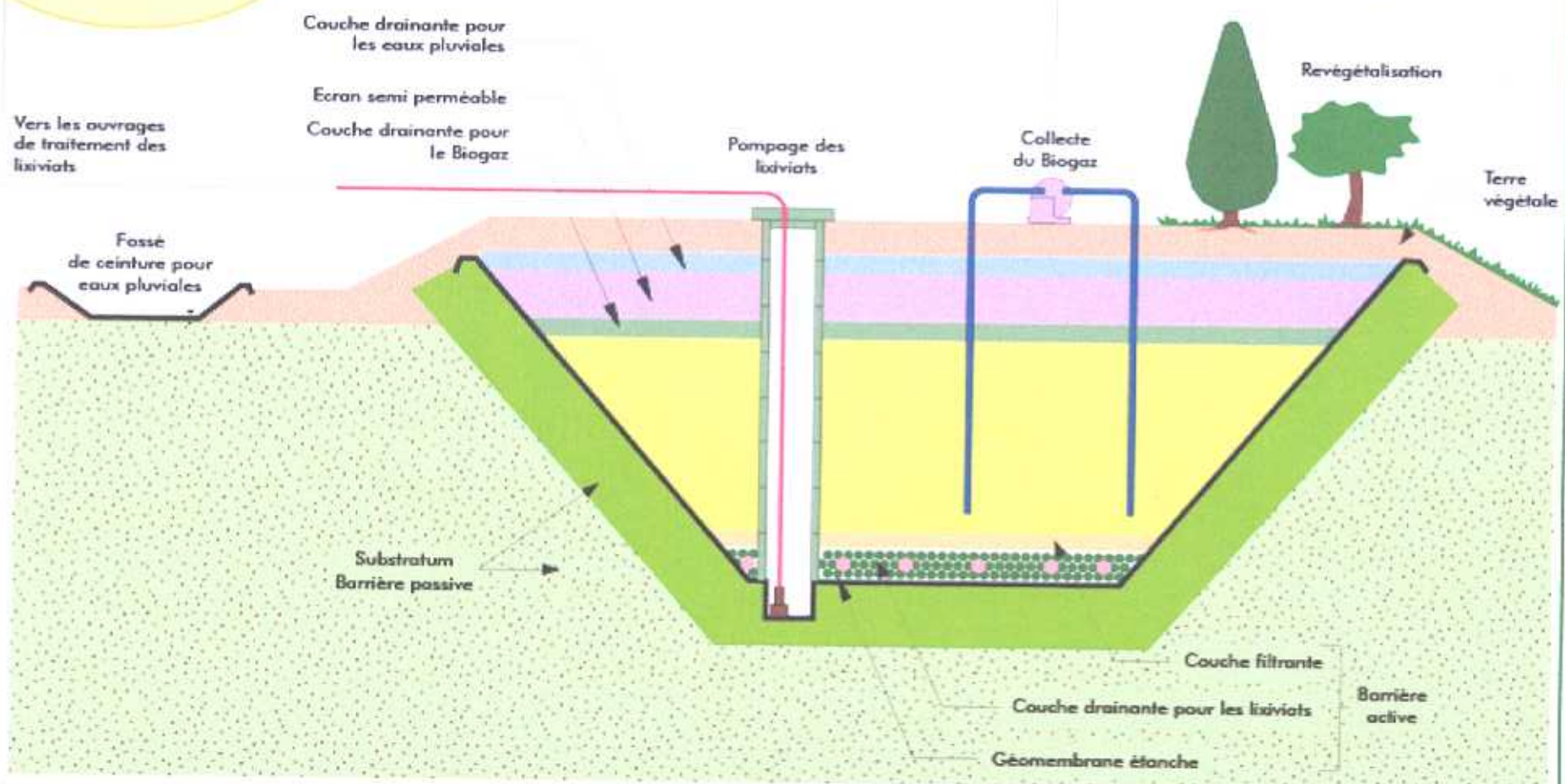
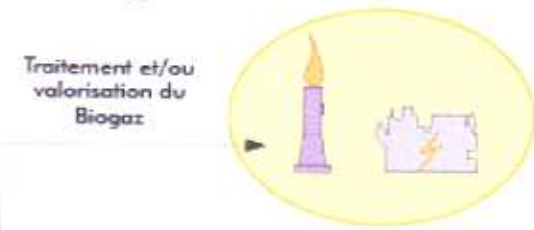
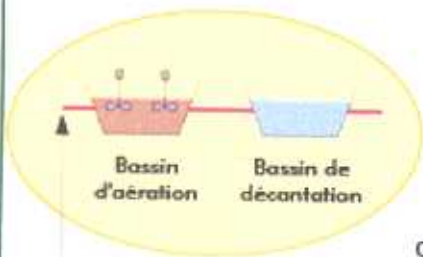
- ◆ Le centre de stockage permet de stocker les déchets dans une installation permettant la collecte des lixiviats et du biogaz

- ◆ Bilan matière



- ◆ Bilan financier pour une installation de 100 000 t/an
 - investissement : 2.5 à 5 millions d'euros pour une année de capacité
 - exploitation : 40 à 80 €/t (coût actuel 95 €/t)

Conception d'une installation de **stockage** de déchets ménagers et assimilés



AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> - maîtrise des rejets polluants (nouvelles installations) - investissement initial modéré - admission de déchets encombrants - procédé relativement simple - pas d'infrastructures importantes - possibilité de valorisation énergétique du biogaz (si quantité suffisante) - simplicité d'exploitation, peu de personnel - souplesse d'adaptation aux quantités à traiter 	<ul style="list-style-type: none"> - investigations complexes de recherche d'un terrain approprié (critères de choix d'un terrain : surface importante, environnement, structures géologiques, servitudes...) - risques d'envols de déchets - risques de départs de feu (nécessité d'un bon compactage pour limiter les entrées d'air) - nuisances olfactives - contribue à l'effet de serre - élimination des déchets sans valorisation énergétique - longue surveillance du site après exploitation (suivi du centre de stockage pendant 30 ans en post-exploitation) - durée de vie de l'installation liée à la capacité du site - nécessité d'une exploitation rigoureuse - gestion des biogaz et des lixiviats - pas ou peu de valorisation